

COMBIEN COÛTE LE TRAJET ?

Tarifs applicables pour les services « Allô le bus »  
(identiques à ceux du Réseau Ulysse) :

- Titre à l'unité (vente à bord, auprès du conducteur) : **1 €**  
(valable 2 heures)
- **Gratuité** pour les moins de 26 ans
- Abonnement dix trajets : **5,50 €**
- Abonnement dix trajets (tarif réduit\*) : **4 €**
- Abonnement mensuel âge d'or (pour les + de 60 ans) : **7,50 €**
- Abonnement annuel âge d'or (pour les + de 60 ans) : **75 €**
- Abonnement mensuel : **15 €**
- Abonnement annuel : **150 €**

*\*Personnes à mobilité réduite (taux inférieure) à 80%, demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi (allocation supérieure ou égale au SMIC mensuel brut). Gratuité (voir conditions en Boutique)*

**À partir de la validation, correspondance gratuite sur le réseau pendant 2 heures.**

OÙ RÉSERVER ?

Un numéro unique :

**04 88 93 00 44**

Etre à l'arrêt 5 minutes avant le rendez-vous.  
Merci d'avertir en cas d'annulation

# Allô le bus

VOTRE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

ÉDITION AVRIL 2015



« Allô le bus »  
est un service de proximité  
en complément des lignes du réseau Ulysse

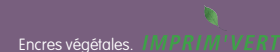
Information, réservation :  
**04 88 93 00 44**

Anatome - 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique



[www.ouestprovence.fr](http://www.ouestprovence.fr) • [www.paysdemartigues.fr](http://www.paysdemartigues.fr) • [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

Document imprimé par l'imprimerie Vallière  
certifiée FSC® (N° licence : FSC-C095118)  
et PEFC™ (N° certificat : CH10/0810)  
Demandez nos produits certifiés



Réseau du syndicat mixte des transports  
Ouest Étang de Berre

[www.ouestprovence.fr](http://www.ouestprovence.fr)  
[www.paysdemartigues.fr](http://www.paysdemartigues.fr)  
[www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

Un service de transport à la demande zonal dénommé « Allô le bus » fonctionne dans votre quartier. C'est un service de transport à la demande assurant la desserte des zones d'habitat diffus.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

- Prise en charge sur des arrêts identifiés « Allô le bus » du réseau Ulysse et rabattement sur le centre ville de Martigues (Place des Aires) ou de Port-de-Bouc, (arrêts Respelido, hôtel de ville, gare SNCF, Cimetière) ou sur les lignes régulières les plus proches.
- Accès au service en fonction de la disponibilité du véhicule.
- Adaptation des horaires de prise en charge susceptible d'être demandée par la centrale de réservation.
- Réservation possible pour une semaine en fonction des disponibilités.
- Principe de réservation 1 heure avant son voyage.
- Pas d'horaires prédéfinis.
- Centrale de réservation pour optimiser les courses.
- Services accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (principe de réservation 24h avant la course).
- Service ouvert à tout public.
- Réservation obligatoire.

### QUAND RÉSERVER ?

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Un numéro d'appel unique : 04 88 93 00 44

### CONDITIONS D'ACCÈS :

- Service disponible sur les communes de Martigues (quartier des Laurons, route de Marseille, Saint-Julien, Les Esperelles) et de Port-de-Bouc (quartier du Pont du Roy, Milan Sud et Secteur Ouest).
- Service ouvert à tout public, suivant les tarifs du réseau.
- Réservation obligatoire.

### SECTEURS DE MARTIGUES / PORT-DE-BOUC DESSERVIS PAR « ALLÔ LE BUS »

Liste des arrêts des quartiers de Martigues et de Port-de-Bouc desservis par des arrêts « Allô le bus » service de Transport à la demande :

#### MARTIGUES

- |                                     |                                  |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Secteur Route de Marseille :</b> | <b>Secteur de Saint-Julien :</b> |
| • Gueule d'Enfer                    | • Cimetière Saint-Julien         |
| • La Roche Percée                   | • Maison Pour Tous               |
| • Calado                            | • Le Clos Saint-Michel           |
| • Les Esperelles                    | • Coopérative Saint-Julien       |
|                                     | • Les Cormes / Les Tourrels      |
| <b>Secteur des Laurons :</b>        | • 113 Les Cormes                 |
| • La Plaine Saint-Martin            | • Lavaux Est                     |
| • Chemin de Boutier                 | • La Croix-Saint-Estrine         |
| • Font de Maure                     |                                  |
| • Chemin de la gare                 | <b>Secteur de Saint-Pierre :</b> |
| • Seneymes                          | • Chemin des Ferauds             |
| • Les Pieds dans l'Eau              | • Valeuil                        |
| • La Plage des Laurons              | • Chemin Saint-Nicolas           |
| • Le Port des Laurons               | • Les Ventrons                   |

#### PORT-DE-BOUC

- |                           |                                          |
|---------------------------|------------------------------------------|
| <b>Secteur Ouest :</b>    | <b>Secteur Pont-du-Roy / Milan Sud :</b> |
| • Camping de la Mérindole | • Pont du Roy 1                          |
| • Listz                   | • Pont du Roy 2                          |
| • Celadon                 | • Milan Sud                              |
| • Valentoulin             | • Chopin                                 |
|                           | • 19 mars 1962                           |
|                           | • Les Hameaux                            |